



le journal

de la Commune de Roquefort - la Bédoule

**Pause poétique
et artistique**

21 octobre

**Ronde des vignes
et Roquefort Trail**

23 octobre

**Café Théâtre
"Les Bazarettes"**

19 novembre

A photograph of a tennis player in a dark green shirt and shorts, captured in the middle of a serve on a red clay court. The player is positioned on the right side of the frame, with their back to the camera. In the background, a green windbreak fence features a large black and white 'Wilson' logo. The court surface is reddish-brown with white boundary lines.

**Courts de tennis
municipaux :
comme à Roland Garros !**

agenda

Octobre
2011

Samedi 8

Concert "Trio Classico"

- 20h30 : Eglise Saint Jean-Baptiste – Hameau de Roquefort

Samedi 8 et Dimanche 9

Salon des Antiquaires

- De 9h00 à 18h30 : Salle André Malraux

Mardi 11

Don de Sang

- De 15h00 à 19h30 : Centre André Malraux

Vendredi 14

Soirée Country

- 18h30 - 20h30 : Stage de Danse
 - 21h00 : Concert et bal Country
- Salle André Malraux

Vendredi 21

Pause poétique et artistique

- 18h30 : Lecture de textes de poésie et exposition de peintures
- Centre André Malraux

Dimanche 23

17ème Ronde des Vignes et 3ème édition du RoqueforTrail

- 8h30 : Départ du RoqueforTrail
 - 9h30 : Départ de la Ronde des vignes
- Complexe sportif

Vend 28 - Sam 29 - Dim 30

5ème édition de Provence Vintage

- Exposition de voitures anciennes - Esplanade du Centre André Malraux
- Epreuve de compétition VHC et épreuve de régularité - Les Bastides

Novembre
2011

Vendredi 11

Commémoration du 93ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

- 9h30 : Cérémonie religieuse en l'église Saint Jean-Baptiste
- 11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts : Cimetière de Roquefort
- 11h30 : Départ du Cortège de la mairie vers le Monument aux Morts : Esplanade du Général de Gaulle
- Apéritif offert par la Municipalité au Centre André Malraux

Samedi 19

Café théâtre "Les Bazarettes"

- 20h30 : Salle André Malraux.

Décembre
2011

Vendredi 2 et Samedi 3

Téléthon

Lundi 5

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie

- 11h30 : Esplanade du Général de Gaulle

Samedi 10

Spectacle de fin d'année "Crazy Paradise et Variété show"

- 21h00 : Salle André Malraux

Mardi 13

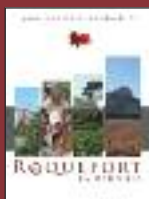
Repas de Noël des Seniors offert par la Municipalité (Sur réservation)

- 12h00 : Salle André Malraux

Mardi 20

Don de Sang

- De 15h00 à 19h30 : Centre André Malraux



Edition du nouveau Guide pratique

Bien que distribué dans toutes les boîtes aux lettres des administrés de la commune, le nouveau guide pratique est à votre disposition en mairie. L'occasion de remercier une nouvelle fois tous les annonceurs, commerçants, artisans, entreprises, professions libérales qui nous ont permis de réaliser ce recueil d'informations pratiques et touristiques.

<http://www.roquefort-labedoule.fr>

sommaire

p2 agenda • p3 édito du maire • p4-7 rétrospective • p8 rentrée scolaire • p9 équipement • p10 solidarité • p11 à ne pas manquer • p12 les échos du conseil municipal • p13 entretien avec... • p14 patrimoine • p15 infos pratiques

OURS : Le Journal de la Commune de Roquefort-la Bédoule • Magazine trimestriel d'informations municipales - Octobre 2011 - n°14 • Directeur de la publication : Jérôme Orgeas • Responsable de la publication : Delphine Mansion • Comité de rédaction : Jocelyne Bontoux, Daniel Bussière, Jean-Marc Caboni, Claude Contri, Delphine Mansion • Crédit photos : Michel Gebelin et Delphine Mansion • Conception et Impression : www.inapolegraphique.com • Dépôt Légal : Juin 2008

Hôtel de Ville - Place de la Libération - 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE - Tél : 04 42 73 21 12

Chers Concitoyens,

Dans le précédent journal municipal, je mettais à l'honneur nos sportifs, nombreux et actifs sur notre commune, et notamment ceux des clubs qui avaient remporté de belles victoires, nationales ou régionales. Cette fois-ci, je souhaite vous dire combien la culture apporte elle aussi de la fierté à notre village. En effet, l'audition de fin d'année et le gala des écoles municipales de musique et danse nous ont littéralement emportés par la qualité de leurs prestations. Pour le gala, ce ne sont pas moins de 110 danseuses qui se sont produites dans un spectacle quasiment professionnel. Quant à l'école de musique, neuf des onze candidats présentés au concours national ont obtenu une mention très bien, et un candidat une mention bien. Je tiens tout d'abord à féliciter et remercier tous ces élèves mais aussi leurs professeurs qui n'ont pas compté leur temps ni leur énergie.



Pour les sportifs, de la terre battue synthétique a été installée sur deux courts de tennis. Ce revêtement artificiel reproduit à merveille le jeu et les sensations de la terre battue sans en avoir les inconvénients d'entretien. Comme cela a été le cas pour la pelouse synthétique du stade Baou Redon, ce revêtement moderne et innovant va susciter j'en suis sûr un énorme succès auprès des pratiquants de tous âges.

Côté éducation, les travaux d'extension de l'école maternelle vont bon train. Il faudra aux écoliers et à leurs professeurs onze mois de patience avant de pouvoir profiter d'une école plus spacieuse, plus confortable, plus fonctionnelle et mise aux normes. Je vous donne rendez-vous à la rentrée 2012 pour son inauguration.

Enfin, un dossier important qui fait l'actualité de notre commune, il s'agit de l'aire d'adhésion du Parc National des Calanques. Après que nous ayons réussi à obtenir de la part de Madame le Ministre le retrait du cœur de Parc sur notre commune, le GIP des Calanques a proposé l'intégration de près de 80% de notre territoire en aire d'adhésion, hormis les zones industrielles et de centre ville. Ces larges périmètres sont censés constituer une solidarité écologique avec les zones de cœur, et peuvent accueillir des pratiques respectueuses de l'environnement stipulées dans la charte, mais uniquement sur la base du volontariat des propriétaires, sachant que c'est le droit commun qui prévaut tout de même sur ces espaces.

Compte tenu du manque de clarté des critères écologiques ayant justifié ce zonage très large et très uniforme, et de son importance en termes de superficie sur la commune, le conseil municipal a voté le 28 septembre, sur ma proposition, un projet d'aire d'adhésion plus modeste en surface et plus équilibré préservant les enjeux environnementaux, économiques et les usages.

Ainsi, j'ai souhaité que ce projet soit fortement recentré d'une part sur les espaces naturels à la fois riches et sensibles à des projets d'aménagements lourds et pour lesquels l'aire d'adhésion peut apporter des garanties supplémentaires de préservation, et d'autre part sur les seuls territoires agricoles dont les propriétaires étaient volontaires pour y être intégrés. Les zones urbaines et à urbaniser, les espaces naturels peu sensibles et à vocation de loisirs pour les Bédouens (chasse, promenade, randonnée, etc.), ainsi que des terrains agricoles dont les propriétaires ne souhaitaient pas l'intégration forcée, ont été exclus du périmètre de la zone d'adhésion.

Je souhaite vivement que ce projet municipal, que je crois cohérent, puisse convaincre les instances décisionnaires du GIP puis celles de l'Etat. Après l'enquête publique qui va débiter et durer deux mois, le conseil municipal aura quatre mois pour se prononcer quant à l'intégration ou non de la commune à l'aire d'adhésion du Parc, sur la base du projet final retenu par l'Etat. Je ne manquerai pas d'être vigilant à toutes les étapes restantes du processus dans l'intérêt général de notre beau territoire et dans celui de ses habitants.

Jérôme ORGEAS

Maire de Roquefort-la Bédoule
Vice-Président de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole

Un été festif

Après la 30ème édition de la Fête de la Musique le 21 juin dernier au cours de laquelle de multiples groupes musicaux nous ont fait découvrir et partager leurs talents, le village s'est retrouvé avec toujours autant d'enthousiasme à l'occasion des Fêtes votives.

Après la Fête de la Saint Jean qui s'est déroulée au hameau de Roquefort le 24 juin, les Bédouliens ont renoué avec leurs traditions lors de la Saint Eloi le deuxième week-end de juillet. Remise des emblèmes, aubades à la population au son des fifres et tambours, messe en "lenguo nostro", cavalcade, repas des charretiers, enchantement de la bride... autant d'évènements qui ont ponctué ce week-end estival haut en couleurs.

Musique et Danse : que de talents !

Les élèves de l'Ecole municipale de Musique et ceux de l'Ecole municipale de Danse nous ont offert de remarquables prestations à l'occasion de l'audition de Musique et lors du Gala de Danse en juin dernier.



Deux belles occasions pour nos artistes en herbe, qui se sont présentés tour à tour sous le regard attentif de leurs professeurs et du public, de révéler leurs talents très prometteurs.

Pique nique du CCFF

C'est le cadre toujours aussi exceptionnel du Cabanon des Gardes que les membres du CCFF ont choisi pour le traditionnel petit déjeuner offert par la Municipalité au début de l'été. Aux côtés de nombreux élus, des gendarmes affectés à la surveillance des zones boisées, des gardes forestiers, des guetteurs de la vigie, des pompiers, des représentants de la police municipale, Jérôme Orgeas a salué le dévouement exemplaire des bénévoles du CCFF présidé par Gérard Puech et le rôle indispensable de cette structure. Sans se substituer aux corps des sapeurs pompiers, le CCFF participe activement aux actions de prévention et de lutte contre les incendies de forêts. Il apporte son concours en matière d'information et de sensibilisation du public, de débroussaillage, d'équipement de terrain, de surveillance et d'alerte, d'assistance et de secours.



Bienvenue aux nouveaux Bédouens

Le 15 juin, Jérôme Orgeas a accueilli aux côtés des élus les nouveaux Bédouens. Après leur avoir présenté le village, son environnement, son patrimoine, les équipements et les divers services proposés à la population et mis en œuvre par la Municipalité, le maire les a invités à un apéritif dans le jardin de la mairie propice à des échanges très conviviaux.



Week-end culturel

Après la conférence sur l'eau particulièrement pédagogique, les Journées européennes du Patrimoine, les 17 et 18 septembre derniers, ont été l'occasion pour Claude Contri, conseillère municipale déléguée au Patrimoine, de présenter une exposition sur le thème : "La cuisine provençale et la maison", très appréciée.

Centre de Secours : Lionel Camerlo appelé à de nouvelles fonctions



Affecté en tant que chef de centre de secours de Méribel, c'est très entouré que Lionel Camerlo a fait ses adieux au centre de secours de Roquefort-la Bédoule le 28 août dernier. Après le discours très élogieux du capitaine Pascal Bergé, chef de centre de Cassis et de Roquefort-la Bédoule, Lionel Camerlo a reçu des mains du major Roger Mazzacane, adjoint au chef de centre, la Médaille d'Argent pour ses 20 ans de bons et loyaux services, et de Daniel Bussière, premier adjoint, la Médaille de la Ville. Après s'être engagé en 1991 sapeur pompier volontaire, il devient sapeur pompier professionnel au centre de secours du village. Il participe notamment aux travaux de dépollution de l'Erika, et après quelques mutations et élévations en grade, il est nommé adjoint au chef de centre. Promu adjudant depuis le 1er janvier, Lionel Camerlo est nommé chef de centre de Méribel depuis le 1er septembre dernier. Toutes nos félicitations pour ce brillant parcours et cette promotion bien méritée.

Hommage

Après la commémoration de l'Appel du 18 juin et la cérémonie du 14 juillet, les élus du Conseil municipal se sont rassemblés le 20 août dernier, à l'occasion du 67ème anniversaire de la Libération de la commune. Ces cérémonies ont permis aux édiles, aux anciens combattants et à la population de rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur sang pour la liberté.

Forum des Associations

Initié et organisé par la Municipalité le 10 septembre dernier, le Forum des associations a connu un franc succès à l'instar des deux précédentes éditions. De l'humanitaire au sport, en passant par la culture, l'artistique, le scolaire, les fêtes et les traditions, plus d'une cinquantaine d'associations étaient représentées. En présence du député Bernard Deflesselles et des élus de la commune, Jérôme Orgeas s'est félicité de la belle vitalité du tissu associatif de notre village.

Au-delà de la rencontre privilégiée avec l'ensemble des associations, de nouvelles animations ont été proposées cette année : campagne de prévention de la sécurité routière, démonstration de la voiture tonneau, exercice de désincarcération des sapeurs pompiers, présentation de solutions pour maîtriser l'énergie et le traitement des déchets ... Un grand bravo à toutes les associations, aux divers intervenants et aux organisateurs qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.



Athlétisme : un beau palmarès

Depuis six ans déjà, Roquefort-la Bédoule possède une section Athlétisme au sein des AIL. L'engouement des jeunes du village pour cette discipline ne s'est jamais démenti ; leurs nombreux succès dans les compétitions locales, régionales et nationales en attestent.

Baby

Thaïs Degryse - 2ème de la Ronde des vignes
Numa Massimi - 3ème de la Ronde des vignes

Eveil athlétique

Marie Medevielle
 Vainqueur du cross de Carnoux
 4ème du cross de la Casamance à Aubagne
Titouan Fernandes
 3ème du cross de Carnoux

Benjamins

Cyprien Martini
 2ème cross de Marseille Méditerranée
 2ème du cross des 10km de la Provence
 4ème aux championnats départementaux sur 50m
Ugo Houvin
 Champion départemental du 1000m
 3ème aux championnats départementaux de saut en hauteur
 2ème du meeting Herculis à Monaco sur 1000m
 6ème aux championnats régionaux de cross

Poussin

Lily Rose Pastor
 3ème de la Ronde des vignes

Minimes

Alexandre Court
 Vainqueur du cross du Griffon à Vitrolles
 Vainqueur du cross de la Casamance à Aubagne
 Vainqueur du cross Marseille Méditerranée
 2ème de la Ronde des vignes
 4ème des championnats régionaux de cross FFA
 Sélectionné dans l'équipe départementale de cross
Marc Medevielle
 Champion régional du 200m haies
 Vice champion départemental du 200m haies
 3ème aux championnats interrégionaux sur 200m haies
 5ème performance française en 28'07 (année 1997) sur 200m haies
 3ème aux championnats départementaux de lancer du poids
 3ème de la Ronde des vignes
 Sélectionné dans l'équipe départementale sur piste
Jim Pastor
 Champion départemental de cross
 Champion départemental sur 3000m (14ème performance française)
 Vice champion régional sur 1000m
 Vainqueur du cross du Griffon à Vitrolles
 Vainqueur de la Ronde des vignes
 2ème du cross de la Casamance à Aubagne
 3ème aux championnats interrégionaux de cross
 3ème au cross des îles de Lérins
 Sélectionné dans l'équipe départementale de cross

La section compte aujourd'hui 60 licenciés, de 3 à 16 ans. Si l'ensemble des enfants sont à féliciter pour leur assiduité et leur sérieux, certains athlètes se sont plus particulièrement distingués de par leurs excellents résultats sur les différents stades de la région. Ainsi, l'équipe minime, composée d'Alexandre Court, Ugo Houvin, Killian Djellali et Marc Medevielle vise une qualification aux Championnats de France de relais la saison prochaine tandis que Jim Pastor et Marc Medevielle - encore ! - auront pour objectif de participer à ces mêmes championnats en individuel.

Il ne faut pas non plus oublier nos quatre jeunes juges départementaux (Julie Miguet, Nicolas Court, Camille Tronel et Florent Jullien-Lamballe), très présents sur les stades et unanimement reconnus pour leur implication sans faille. Ils permettent le bon déroulement des compétitions et voient déjà se dessiner une carrière d'encadrant et de dirigeant au club : la relève est donc assurée ! Cette année, Alexandre Court, a même obtenu son diplôme de jeune juge national et a officié lors des championnats de France à Lamballe.

Pétanque pour Tous : une 2ème édition remarquable



La 2ème édition de la Journée Pétanque pour Tous, organisée le 22 mai dernier par Jean-Marc Caboni, adjoint aux sports, Didier Pellissier, président de la Boule Amicale et Gérard Migliorini, président du CLOSAP des Baumettes, a été l'occasion de participer à de beaux challenges. Le 1er a été lancé en doublette choisie et le concours de boules pour tous les enfants de 6 à 12 ans, en doublette et tripléte. Le concours de pétanque doublette pour les adultes était quant à lui ouvert à tous.

Les organisateurs tenaient à faire participer un large public. Objectif réussi car parents et enfants ont pu passer ensemble une très agréable journée. Des animations de plein air, pour les enfants, une restauration rapide et une buvette, organisées sur place, ont fait le bonheur de tous.

Cette année, le nombre des enfants a plus que doublé ; chacun ayant participé à 3 parties. Tous ont été recouverts de récompenses par le maire Jérôme Orgeas : confiserie, places de parc d'attraction, entrée gratuite pour la piscine de Cassis, jouets, médailles et coupes.

Nos enfants en vacances

Durant la période des vacances estivales, la commune de Roquefort-la Bédoule a proposé un ensemble d'activités diverses et variées au sein du Centre Municipal de Loisirs (3 – 10 ans), du Club des Jeunes (11 – 13 ans) et du Carrefour Jeunes (14 – 17 ans).



Au **Centre Municipal de Loisirs**, ouvert en juillet et août, les directrices Françoise Trobiano et Julie Del Grazia, entourées d'une équipe d'animation motivée et dynamique, n'ont pas ménagé leur peine pour offrir aux jeunes enfants de nombreuses activités sur des thèmes variés : l'Alaska, l'océanographie, les îles françaises, le Far West, la ferme, le cirque, des jeux d'aventure ainsi que des sorties telles que celles au Parc de Gémenos, à Cassis, à Monaco, aux îles des Embiez, au Parc éco nature de Peypin et à Kiddy Parc. Sans oublier la piscine à demeure au centre municipal qui offrait un peu de fraîcheur aux petits.

Côté **Club des Jeunes et Carrefour Jeunes**, sous la houlette de la directrice, Bettina Devigne, l'équipe d'animation composée de Kelly, Camille, Margaux et Jérôme, ont mis en place des activités aussi bien

sportives (trampoline, water-polo, aqua-glisse, rugby, BMX, escalade, pétanque, pirogue...) que culturelles sans oublier les sorties de loisirs (Paint Ball, Aqualand, Ok Corral, bouée tractée). D'autres ados ont apprécié de rester sur la commune pour s'adonner à des jeux plus classiques comme les Olympiades ou la carte aux trésors, ou plus originaux dans le cadre de la création d'un jeu. Très appréciées aussi, les soirées sur différents thèmes ou les traditionnelles nuitées à Roquefort.



Camp d'été à Ancelle

Comme chaque été, les communes de Carnoux-en-Provence et de Roquefort-la Bédoule se sont associées pour organiser du 17 au 31 juillet dernier un séjour sportif au centre 'Le Torrent' à Ancelle dans les Hautes Alpes.

Malgré une température un peu fraîche et des passages pluvieux, les 25 enfants et 22 adolescents ont pu découvrir ou redécouvrir les montagnes du Champsaur, au bord du Torrent d'Ancelle, au départ du Vallon de Rouanne. L'occasion pour nos jeunes de pratiquer diverses activités sportives telles que les randonnées, les activités multisports, le VTT, les sports aquatiques...



Vive la rentrée !

Le 5 septembre dernier, Hélène Landwerlin, directrice, et son équipe pédagogique au grand complet, constituée de binômes "Enseignant – Agent Territorial de Service des Ecoles Maternelles", plus souvent et affectueusement appelé "Tata", ont accueilli les élèves à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire.

Les élèves de l'école élémentaire ont quant à eux été accueillis par le directeur Alain Rei et toute son équipe. Le tout dans une ambiance chaleureuse et dans un décor rénové après les travaux d'été. Les élus et les services étaient à leurs côtés pour les accompagner et les encourager en ce jour particulier. Bien que teintée d'émotion, la rentrée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Les tout-petits

Les tout-petits et leurs parents ont découvert la crèche, toute pimpante, avec sa cour refaite à neuf, son nouveau mobilier, sa nouvelle organisation de l'espace, et de nouvelles et superbes couleurs pastel sur les murs. Fières de faire découvrir le nouveau décor, Mathilde Michelangeli, la directrice, et son équipe, les ont gentiment accueillis le 30 août dernier.

Renseignements utiles :

• Ecole maternelle Irène Joliot Curie
Directrice : Hélène LANDWERLIN
Tél. : 04 42 73 26 07

• Ecole élémentaire Paul Eluard
Directeur : Alain REI
Tél. : 04 42 73 21 00

Aide scolaire

- L'association Aide scolaire a repris ses activités depuis le début du mois de septembre pour tous les élèves, du CP à la Terminale au Foyer des Anciens au centre André Malraux.
- L'aide scolaire a lieu les lundis et jeudis de 17h30 à 18h15 pour les élèves du primaire et jusqu'à 19h00 pour les élèves du secondaire (possibilité de dépassement d'horaire sous condition pour les lycéens).
- L'inscription est gratuite. Les enfants doivent être présentés par leurs parents à l'inscription qui peut avoir lieu tout au long de l'année.

De nouvelles conditions d'étude et de travail : modernes, confortables et pratiques

• Travaux d'agrandissement de l'école maternelle

La Municipalité a souhaité agrandir l'école maternelle afin de permettre à nos jeunes enfants de débiter leur scolarité dans les meilleures conditions possibles et d'offrir aux enseignants et à l'ensemble du personnel un environnement de travail moderne et adapté à leurs besoins. Les travaux ont débuté fin août. La zone située devant l'école est réservée au chantier pour le stockage des matériaux et du matériel de chantier. Une clôture a été installée afin que la sécurité de tous soit préservée.

Durant les travaux, l'entrée principale de l'école est déplacée et s'effectue par le portail de la cour sur le mail des Micocouliers. Parents et enfants se rendent donc à l'école soit par le jardin d'enfants soit par les escaliers situés entre la pharmacie et l'école.

Concrètement, les travaux consistent à ajouter un bâtiment sur l'avant du bâtiment existant. Aux termes des travaux, l'école maternelle sera dotée d'un réfectoire agrandi, d'une zone fonctionnelle pour le dressage des repas, d'une classe supplémentaire, d'une salle d'activités, de dortoirs appropriés aux différentes tranches d'âges, d'un bureau pour la directrice et une salle des enseignants.

• L'école élémentaire "connectée"

Au cours de l'été, la Municipalité a équipé l'école élémentaire d'une salle informatique avec 15 postes et a fait réaliser un nouveau câblage informatique permettant la connexion d'un poste informatique par classe.

• Restauration scolaire : paiement en ligne

Afin de faciliter vos démarches et limiter vos déplacements, la Municipalité a mis en place le paiement en ligne de certains services municipaux dont celui de la restauration scolaire.

Il s'agit d'un service sécurisé proposé en partenariat avec la Caisse d'Epargne. Pour régler en ligne, par carte bancaire, 24h/24h, 7j/7j, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune <http://www.roquefort-labedoule.fr>, l'onglet "Vie pratique" ou "Enfance-Jeunesse".

Revêtement des courts de tennis municipaux : comme à Roland Garros !

Le 17 septembre dernier, Jérôme Orgeas, aux côtés de l'équipe municipale, du député Bernard Deflesselles, du conseiller général Roland Giberti, de Bernard Tassaró, Président du Tennis Club de Roquefort-la Bédoule, des entraîneurs et de nombreux membres du club, a inauguré les deux courts de tennis en terre battue synthétique. Ce revêtement imite à la perfection la vraie terre battue sans avoir les inconvénients de l'entretien spécifique et onéreux.



Sur le plan technique :

Il s'agit d'une moquette dense faite avec des fibres très résistantes aux UV (100% polyéthylène). La hauteur des brins est de 12mm. Ensuite vient l'épandage d'une silice céramique à raison de 11 tonnes par court. Un procédé de vulcanisation à très haute température permet de marquer la couleur de terre battue jusqu'au noyau. La silice couvre la totalité de la surface sur une épaisseur de 14mm. Le brossage des lignes, le passage de la traine pour enlever toutes les traces de pas et de balles sont identiques aux pratiques de la vraie terre battue. Du fait de sa nature, la silice n'a pas besoin d'être arrosée et ne vole pas au vent.

Sur le plan du jeu :

Avant de signer le marché avec l'entreprise retenue, nous avons questionné beaucoup de présidents de clubs, des moniteurs de tennis et des joueurs. Tous ont validé le choix technique de la Municipalité car le jeu est tout à fait comparable à celui sur de la vraie terre battue. De son côté, le moniteur du club de la commune qui a une longue expérience et une qualification reconnue par tous, nous a conforté dans ce choix.

En outre, il s'avère que bien souvent, grâce à ce revêtement plus souple et plus lent que les terrains durs, de nombreux séniors se remettent à la pratique du tennis.

A l'occasion de cette rénovation, la sous face des courts a été imperméabilisée afin de réduire les pénétrations d'eau qui engendrent des déformations du sous-sol. Les poteaux de filets en bois exotiques et des filets neufs ont fini de donner à nos deux courts un cachet que beaucoup nous envient déjà.

Avec le revêtement en gazon synthétique du terrain de football et celui des deux courts de tennis, la municipalité réitère son soutien auprès des moniteurs, entraîneurs et dirigeants qui font preuve d'un dévouement exemplaire tout au long de l'année en faveur de leurs adhérents. La municipalité confirme ainsi son engagement sans faille auprès des sportifs en mettant à leur disposition des équipements de qualité, favorables à l'épanouissement de tous.

Le Rotary offre un défibrillateur au Centre Malraux

Les "Rotary-Clubs de la mer" - Aubagne, Carnoux-Roquefort la Bédoule, Cassis, Gémenos, La Ciotat et le Rotaract – ont souhaité affecter une partie des recettes du 9ème Festival de Théâtre à l'association Envol et à la commune pour l'acquisition d'un défibrillateur.

Lors de la remise de cet équipement, Fabrice Boloni, président du Club Carnoux-Roquefort la Bédoule a souligné son intérêt manifeste et son importance pour des locaux recevant un grand nombre de visiteurs. "Nous sommes bien conscients que cet appareil est devenu indispensable dans un lieu public régulièrement fréquenté, et cette démarche s'inscrit dans le droit fil de notre devise "servir d'abord", et dans celui de nos défis "sauver des vies". Jérôme Orgeas a chaleureusement remercié les Clubs du Rotary et souligné leurs actions remarquables : "Ce que vous faites est tout simplement extraordinaire. Quand un organisme international éradique une maladie telle que la poliomyélite ou est en passe de réussir un tel pari en quelques décennies, on ne peut qu'être admiratif. Merci pour toutes ces existences que vous contribuez à sauver, et pour celles que vous allez préserver, si cet appareil doit un jour servir" a-t-il conclu. Les pompiers du Centre de Secours de la commune ont ensuite fait une démonstration, mettant ainsi en évidence la facilité de mise en œuvre du défibrillateur, facilité qui n'exclue tout de même pas une formation de base.



La Municipalité renouvelle au Rotary Club tous ses remerciements.

Repas de Noël des Seniors



La Municipalité invite les Seniors du village à participer au Repas de Noël organisé le mardi 13 décembre prochain à partir de 12h00.

Les inscriptions s'effectueront en Mairie et au Foyer des Anciens du 22 novembre au 5 décembre.

CCAS

Colis de Noël 2011

Pour recevoir le colis de Noël, il faut :

- être bénéficiaire de l'aide aux dépenses de chauffage
- être un couple de 80 ans et plus, sans condition de ressources
- être veuve ou veuf de 65 ans et plus, à la condition de vivre seul (e) ou avec ses enfants
- être handicapé (e) de plus de 20 ans, titulaire d'une carte d'invalidité de plus de 80%, vivant hors du domicile des parents ou au domicile des parents, à la condition d'être sous tutelle parentale

ET

- être domicilié (e) sur la commune,

Les personnes concernées doivent fournir les justificatifs suivants :

- pour les personnes nouvelles sur la commune
 - justificatif de domicile
 - coordonnées téléphoniques
- pour les personnes handicapées
 - la carte d'invalidité et si nécessaire le justificatif de tutelle

Les nouveaux ayant droits sont priés de se faire inscrire en mairie avant le 4 novembre.

Aide pour les dépenses de chauffage

Les conditions d'attribution de l'aide aux dépenses de chauffage sont les suivantes :

- Le revenu brut global de l'année ne doit pas être supérieur à :
 - 13 500 euros pour une personne seule
 - 18 500 euros pour deux personnes
- Etre domicilié (e) sur la commune depuis plus de six mois.

Les justificatifs à fournir sont les suivants :

- L'avis d'imposition 2010 et pour les nouveaux résidents sur la commune l'avis d'imposition 2009
- Les relevés de compte bancaire des trois mois précédant la demande
- Un justificatif de domicile précisant la résidence sur la commune depuis plus de 6 mois
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Les coordonnées téléphoniques du demandeur

Pour la 2ème année consécutive, il n'y a plus de condition d'âge pour l'obtention de l'aide au chauffage qui auparavant était réservée aux personnes de plus de 60 ans.

Concert "Trio Classico"



Unis par la volonté de partager leur goût pour la musique, les musiciens de "Trio Classico" vous présenteront une formidable première partie du répertoire classique consacrée aux "Quatre Saisons" de Vivaldi et une seconde partie, tout aussi passionnante, tournée vers les musiques de films.

*Samedi 8 octobre - 20h30
Eglise Saint Jean-Baptiste - Hameau de Roquefort
Droits d'entrée : 10 euros*

Soirée Country par Massalia Blue Star

Avec la participation exceptionnelle de Nathalie Pelletier, chorégraphe, championne du Monde de Danse Country, Marie Dazzler, l'une des grandes voix de la Country en France, en Europe et aux Etats-Unis et Katia et JR, chorégraphes, qui animeront la soirée avec les danseurs de Massalia Blue Star

- Stage de danse : 18h30 – 20h30 : 10 euros
- Concert Marie Dazzler et Ball Country : 21h00 : 10 euros
- Formule Stage de Danse et Bal : 20 euros

Renseignements et réservations au 06 03 53 37 05 et au Dojo Bédoulen les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h30 à 20h00 - Avenue Lieutenant Andreis Barthélémy

*Vendredi 14 octobre à partir de 18h30
Salle André Malraux*



Café théâtre : "Les Bazarettes"

Un duo de vamps provençales à mourir de rire ! Les Bazarettes, deux femmes à l'œil vif et à la langue bien pendue, forment un duo méridional d'une irrésistible drôlerie. Leur spectacle parfaitement au point soulève d'innombrables crises de fou rire. Les passages d'improvisation, leur bagout et leur culot feront le régal de l'assistance. Un spectacle fort divertissant à ne pas manquer.

*Samedi 19 novembre - 20h30
Salle André Malraux
Droit d'entrée : 10 euros*

Pause poétique et artistique

Après avoir parcouru tous les continents de la Terre, Marc Lasserre, artiste peintre et poète, partagera avec vous, par l'écriture et la peinture, ses émotions et ses sentiments sur le Monde.

Lecture de textes de poésie / Exposition de peintures

*Vendredi 21 octobre - 18h30
Centre André Malraux
Entrée libre*

Ronde des vignes et RoqueforTrail : changement de date !

Le dimanche 23 octobre seront donnés les départs de la 17ème Ronde des vignes et de la 3ème édition du RoqueforTrail de Roquefort-la Bédoule. Amateur ou sportif confirmé, n'hésitez pas à vous inscrire pour la course pédestre de 13 km ou pour le trail de 28 km. Des bulletins de participation sont à votre disposition en mairie.

Dimanche 23 octobre
• 8h30 : Départ du RoqueforTrail
• 9h30 : Départ de la Ronde des vignes
Complexe sportif



Appel aux bonnes volontés

Merci par avance à toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à l'organisation de ces deux manifestations sportives en rejoignant l'équipe de bénévoles.

Contact : 04 42 73 21 12

Pour toute information complémentaire :
<http://rondedesvignes.free.fr/>

Le projet de création du Parc national des Calanques

Le Conseil municipal a approuvé par 20 voix les propositions de Monsieur le Maire. Trois élus de la liste Gauche avenir se sont abstenus au motif qu'il aurait été souhaitable de mettre en zone d'adhésion tous les espaces naturels de la commune et une plus grande partie des espaces agricoles. Deux élus de la liste de la majorité municipale se sont abstenus au motif qu'ils n'adhèrent ni à la création du Parc National en général, ni aux principes de la charte.

Après parution du décret de création de Parc national des Calanques, les Conseils municipaux des communes concernées devront se prononcer dans un délai de 4 mois pour intégrer effectivement leurs territoires en aire d'adhésion.

Le 11 août dernier, le GIP des Calanques a adressé à la commune le dossier de consultation institutionnel pour le projet de création du Parc national des Calanques.

Après que Monsieur le Maire ait obtenu de la part de Madame le Ministre de l'écologie le retrait du cœur de parc, fortement contraignant pour les usages du territoire de la commune de Roquefort-la Bédoule, le conseil municipal est maintenant consulté au sujet de l'aire d'adhésion susceptible de jouer un rôle de solidarité écologique avec les zones de cœur de l'ensemble du parc national. Le zonage de l'aire d'adhésion optimale proposée par le GIP comprend l'intégration de tous les espaces naturels, de tous les espaces agricoles (A et A1), et de certains espaces Urbanisés et ceux à vocation d'urbanisation future. Compte tenu du manque de clarté des critères écologiques ayant justifié ce zonage très large et très uniforme, et de son importance en termes de superficie sur la commune (l'aire proposée par le GIP couvre plus de 80% du territoire), le Maire a proposé lors du Conseil municipal du 28 septembre dernier un nouveau zonage, plus modeste, plus équilibré et tenant compte des enjeux environnementaux et économiques mais aussi des usages du territoire faits par les Bédouleurs.

Ainsi Monsieur le Maire a proposé en séance :

- Le retrait de la zone d'adhésion de toutes les parcelles urbanisées (zones U, zone N1 et zone NT des Calades) et à urbaniser, par soucis de compatibilité avec un développement modéré de la commune et en raison de la faible valeur écologique des espaces construits.
- Le retrait de la zone d'adhésion des zones naturelles au sud de la commune, comprenant le massif de la Marcouline et celui du Montounier, et celles du lieu dit les "Terres rouges" près du cimetière. Ces secteurs appartiennent à une multitude de propriétaires privés et jouissent d'une vocation très forte de loisirs pour les Bédouleurs (chasse, promenade, randonnée, VTT, cueillette, etc.). Leur retrait de la zone d'adhésion faciliterait le maintien de ces activités à long terme.
- En accord avec l'ensemble des propriétaires, le retrait de zones agricoles (les Michels, Cadenet, les Nouvelles, le Grand Rouvière, les Bastides) mais le maintien en zone d'adhésion de deux grands domaines viticoles qui en ont spécifiquement fait la demande. Le choix des agriculteurs a été entendu afin de ne pas leur imposer un mode de gestion qu'ils n'auraient pas souhaité.
- Le maintien en zone d'adhésion des zones naturelles N2 au Nord de la commune pour permettre une meilleure protection de secteurs sensibles, sur lesquels des projets d'aménagements lourds sont possibles et envisagés. Ces projets pouvant porter de graves atteintes et nuisances aux écosystèmes, le maintien de ces secteurs en aire d'adhésion pourrait constituer un outil supplémentaire pour leur conservation.
- Le maintien en zone d'adhésion des zones naturelles N2 et NT de l'Est de la commune (secteurs Font-Blanche et Grand Caunet) en raison de leur qualité écologique et de la continuité qu'ils assurent avec les grands massifs forestiers de Ceyreste et du Var occidental.

Tribune des Elus de l'opposition

■ Suite à notre commentaire dans l'édition précédente du Journal Municipal, nous nous attendions à un coup de fil ou un courrier de la part de notre Maire ! Ce n'est plus de l'indifférence, c'est du total mépris de certains élus, et donc de ses électeurs ! Les beaux discours ont une résonance amère et déçue ! Suffisante pour booster la prochaine campagne !

Michel ACREMENT, Nathalie NAISSANT, Le nouvel Elan

■ Nous nous sommes élevés au cours du Conseil Municipal du 12 juillet contre le traitement précipité de la délibération concernant le SDCI*
Invoquant le calendrier imposé par MPM, le Maire nous soumettait en séance un nouveau texte. Nous n'avons donc pas eu le temps d'en discuter avec nos mandants. Cette délibération engage pourtant la commune sur le long terme, et aurait mérité un débat approfondi. De plus elle contenait des sujets très différents à traiter séparément.

Cette situation est regrettable et nuit au fonctionnement démocratique du Conseil Municipal.

** Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale*

Gérard MURATORIO, Sylvie ALBUQUERQUE, Alain TARRINI, Gauche Avenir

■ Le 16 septembre 2011 la municipalité organise une conférence sur l'eau. Sur le prix de l'eau ? NON. Sur le possible service public de l'eau ? NON.

En réponse à une question écrite le Maire nous répond que le service « privé » de l'eau voulu par MPM est le meilleur possible. Alors pourquoi Paris Bordeaux etc... ont-elles choisi le retour à la régie publique de ce bien commun qui ne devrait pas être une source de profits énormes pour des actionnaires privés. Pourquoi pas un référendum sur l'eau.

Gérard FANTI, Liste Citoyenne Laïque et Antilibérale

Gérard Puech



Conseiller municipal en charge des questions Défense, délégué au Comité Comunal des Feux et Forêts et au Protocole.

Né en 1940 près de Sidi Bel Abès, Gérard Puech a vécu jusqu'en 1962 dans les hauts plateaux de l'Atlas algérien. Il a terminé une carrière militaire de 30 ans avec le grade de Commandant. Après 14 déménagements dans l'hexagone et outre-mer, son adieu aux armes a eu lieu à Carpiagne sa dernière affectation. Ses beaux-parents André et Jeanne Thomas résidant à Roquefort-la Bédoule l'ont incité à s'y installer définitivement.

Qu'est-ce qui vous a incité à participer à la vie municipale ?

Dès mon arrivée, je me suis impliqué dans la vie associative du village : Comité communal des Feux et Forêts, Syndicat des chasseurs, Anciens Combattants. En 1994, j'ai créé le Comité du Souvenir Français. Mon beau-père André Thomas, qui a été conseiller municipal puis adjoint à Francis Giraud, a toujours été pour moi un guide et un exemple. L'abnégation, l'engagement, servir, sont des traits de sa personnalité qui m'ont beaucoup marqués. Comme lui, à la retraite, j'ai souhaité mettre mon temps libre à la disposition des autres.

Depuis que vous êtes élu ?

J'aime la nature, nos collines, nos espaces boisés. Les protéger de l'incendie ou des dégradations est pour moi une priorité. Les conserver en état est un objectif et un devoir afin de pouvoir continuer de les fréquenter sans restriction et les transmettre aux générations futures. Francis Giraud puis Jérôme Orgeas m'ont naturellement confié le Comité communal des Feux et Forêts. Je suis également délégué à la Défense et chargé de mission pour les cérémonies commémoratives officielles. Se remémorer, faire connaître, transmettre aux jeunes générations les faits d'armes et sacrifices de nos pères et grands-pères. C'est le devoir de mémoire.

Marie Thérèse Chinappi



Conseillère municipale, déléguée à la Restauration scolaire et aux Affaires sociales

Née à Perpignan en 1943, Marie-Thérèse Chinappi vit à Roquefort-la Bédoule depuis 1972. Mariée à Claude Chinappi, elle a deux filles : Sabine et Stéphanie, sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de la commune. Dès son arrivée, Marie-Thérèse Chinappi s'est pleinement investie au sein de diverses associations : membre du bureau de la PEEP et du bureau du Club de Basket pendant 5 ans, au sein duquel sa fille Stéphanie pratiquait, membre du Comité des Fêtes pendant plus de 20 ans dont elle a d'excellents souvenirs et depuis peu, bénévole au Don de Sang.

Qu'est ce qui a motivé votre implication dans la vie municipale ?

En 2001, Francis Giraud a demandé à ce que je rejoigne son équipe. Il m'a confié dans le cadre de ce mandat municipal la responsabilité de la restauration scolaire, domaine que je connais bien pour avoir travaillé pendant de nombreuses années à la cantine scolaire.

Et depuis 2008 ?

En 2008, Francis Giraud m'a renouvelé sa confiance. Puis en 2009, Jérôme Orgeas qui lui a succédé m'a délégué, outre la restauration scolaire, les affaires sociales afin de seconder Mireille Gebelin. Nous sommes toutes deux très à l'écoute de la population qui peut connaître des difficultés d'ordre social, familial, matériel ou professionnel. A travers notamment le CCAS, nous essayons de trouver à nos interlocuteurs des solutions qui leur permettent de retrouver un certain équilibre de vie. La tâche est difficile mais ô combien gratifiante.

Dis, Papa...

Dis, Papa, dans mon équipe de football, il n'y a pas tous les enfants du village.

Que font les autres ?

- Les enfants peuvent pratiquer différents sports. Des sports d'équipe comme le hand-ball où ils ont eu d'excellents résultats, le basket, le rugby, le volley-ball ; des sports de combat comme le judo, le karaté, le sambo. Aussi le tennis avec en plus une section handisport afin que tous puissent y participer. Il ne faut pas oublier la course à pieds pour tous les âges et le cyclisme qui ont débouché sur des manifestations officielles à grand succès pour le village, comme la ronde des vignes de 14,5km, avec quelques 2.000 inscrits, la coupe Jules Reynier en vélo où il fallait faire plusieurs fois le tour des Dallest. Et puis la pétanque qui est un sport pour les acharnés.

Dis Papa, et toi, tu as fait du sport ?

Et ton Papa ? Et avant ?

- Avant, c'est il y a longtemps. En 1922 est né le premier club omnisport, cyclisme et athlétisme. Le foot est arrivé en 1927. Dès le début, plus de 80 membres y étaient inscrits. Les footballeurs n'avaient pas comme toi, un maillot "sang et or", mais vert et rouge à bandes verticales. En 1929, le stade Marius Blanc, à l'emplacement de La Marcouline, devient stade d'entraînement.

Dis, Papa, y avait-il des "compèts" comme pour nous ?

- Bien sûr! En 1929, furent organisés le premier tour pédestre, un meeting d'athlétisme sur piste, un circuit cycliste autour des Dallest ainsi qu'un tournoi de sixte en football; ceci avait lieu au moment des fêtes votives. En 1930, Monsieur Boyer, avant-centre international de l'O.M, devient entraîneur du stade bedoulen.

Dis, Papa, tu parles du vélo, du ballon, des athlètes, il n'y avait pas d'autres sports ?

- Moins qu'aujourd'hui, il y avait l'incontournable pétanque. Mais ce sont les trois précédents qui retenaient le plus l'attention à cette époque. Il y eut en 1931, une journée d'athlétisme organisée par un instituteur aubagnais, Monsieur Pinet, et l'UAV. Il faut savoir que, une fois la saison de football terminée, les joueurs devenaient les athlètes de la section athlétisme, et ils accédèrent en deuxième division de Provence. Le stade bedoulen s'enrichit alors de quatre internationaux, Boyer, Devaquez et les frères Conchy. Mais l'équipe sera malheureusement vaincue par l'Etoile de La Ciotat par 5 buts à 0.

Le 3 juillet 1932, le tour pédestre part de l'avenue Ghirardelli en direction des usines Romain Boyer, sur la route de Cassis, revient au carrefour pour faire le tour des Dallest et arriver au stade Bontoux (ancien M. Blanc), après 7,5Km de course, gagnée par un

marseillais. Le tournoi de sixte de foot est gagné par l'équipe du village qui rencontre en amical, en fin de saison, La Ciotat et s'incline 5 à 8. Le 17 juillet 1933, le tour pédestre est gagné par un marseillais encore une fois.

Dis, Papa, ils ne jouaient pas souvent aux boules, avant ?

- Oh! oui, mais pas toujours en officiel. Ils jouaient très souvent à la longue, tu sais ce jeu où il faut courir avant de lâcher la boule.

Dis, Papa, les footballeurs, ils jouaient toujours ici, chez nous.

- Non, vois-tu ! Le 2 janvier 1934, ils sont allés jouer le match de lever de rideau sur le terrain de l'O.M. Mais je te parle surtout des activités qui avaient lieu dans notre village. Ainsi, le 8 juillet 1934, au tour pédestre, 83 coureurs furent inscrits. Le premier, Moreno d'USTM, arriva devant les 63 rescapés. Au grand meeting d'athlétisme, on compta 92 engagés, et au tournoi de sixte, "le challenge Bontoux", le stade bedoulen fut vainqueur.

En 1937, le stade reprit ses activités jusqu'à la guerre de 39/45. Deux équipes de séniors gagnent la première coupe Matton à La Belle de Mai. Le stade Bontoux retrouve ses entraînements. En juillet 1938, D. Orlandini arrive troisième devant un marseillais et un parisien. Le stade gagne la coupe du comité des fêtes.

Dis, Papa, il y a eu la guerre, et le sport ?

- Les sportifs partent sur le front, pendant la guerre tout s'arrête. Mais une fois les hostilités terminées, en 1945, la société de Villeneuve prête la carrière derrière la poste actuelle, qui devient le stade. De 1945 à 1947, seul subsiste le stade bedoulen. Cependant, le cyclisme est repris par des jeunes. Pour les fêtes votives de 1946, il y eut un concours de boules à la longue, une course cycliste de La Bédoule vers Belle Fille puis Cassis, puis La Bédoule et une de La Bédoule vers Belle Fille, Cassis, Roquefort, le col de L'Ange, pour passer par Ceyreste, Belle fille, Cassis et enfin La Bédoule. Il y avait aussi du basket et du volley-ball.

Pour clore notre petite discussion, sache qu'en 1954, un terrain de football réalisé entièrement par des bénévoles qui n'ont pas compté leur peine, ni épargné leur sueur, a été inauguré, le 19 septembre exactement. On y avait mis du gazon alors arrosé par la borne du boulodrome dit "sous les pins".

Aujourd'hui, vu le grand nombre de sports pratiqués dans le village, tu as un large choix pour te régaler et faire plaisir à ceux qui viennent vous voir.

LISTE ELECTORALE : avis aux nouveaux résidents et aux Bédouleurs ayant déménagé sur Roquefort-la Bédoule



Etat civil

POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT :

- être inscrit sur les listes électorales,
 - être âgé d'au moins 18 ans,
 - être de nationalité française,
 - jouir de ses droits civils et politiques.
- L'inscription est volontaire, sauf pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans qui relèvent d'une procédure d'inscription d'office.

INSCRIPTIONS D'OFFICE DES JEUNES DE 18 ANS

Sont concernées par l'inscription d'office les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Mode d'inscription

Les jeunes majeurs sont inscrits sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de leur commune de résidence, lors des opérations de révision annuelle.

Procédure

La commission administrative procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE et en vérifiant si les conditions sont réunies (identité, domicile, nationalité...). Attention, toute personne inscrite automatiquement ne reçoit pas de notification de son inscription.

Précautions à prendre

Les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant actuellement être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier si l'inscription est effectuée.

EN CAS DE CHANGEMENT DE COMMUNE

Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir un imprimé spécifique. L'inscription sur la liste électorale peut être effectuée personnellement ou par un tiers muni d'une procuration.

Pièces justificatives à fournir :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- justificatif de domicile datant de moins de trois mois (EDF ou France Telecom - téléphone fixe- ou quittance de loyer officielle) avec nom et prénom du demandeur et adresse à Roquefort-la Bédoule ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- attestation d'hébergement lorsque le justificatif est au nom d'un parent ou livret de famille si le justificatif est au nom d'un seul époux
- si l'attestation d'hébergement est établie par un ami, elle doit être complétée par un justificatif établissant la preuve de l'attache avec la commune (quittance)
- si l'intéressé a acquis la nationalité française, il doit également présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation

Quand s'inscrire ?

- Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais l'intéressé ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.
- La mairie se charge de la procédure de radiation des listes sur lesquelles l'électeur était inscrit auparavant.

CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LA COMMUNE OU D'ETAT CIVIL

- Les changements d'adresse sur Roquefort-la Bédoule doivent être formulés au service élection de la mairie par les administrés concernés, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif du nouveau domicile.
- Les changements d'état civil (mariage, divorce...) peuvent également être effectués, sur demande des administrés sur présentation de justificatif.

Conséquences si cette démarche n'est pas effectuée :

- non réception des cartes d'électeurs à partir du 1er mars 2012 et
- non réception de la propagande électorale officielle envoyée par les services de la Préfecture

Carnet rose

- . EVEN-ROUSSEL Thual
- . MASSIMI Nola
- . ESPOSITO Gabriel
- . FAVRE Mélissa
- . RICHARD Fanny
- . MAROUKIAN Léo
- . DESNUES Thaïs
- . SOLER Mathéo
- . BENABID Belkacem
- . MONNIER Timéo
- . PIAZZA Nathan
- . BILLIARD Anaïs
- . BEN MABROUK Maëva
- . OBRYS Thomas
- . BENFERHAT Syrina
- . DABAT Johana
- . BENNEZZAR Sirine
- . CRAPIZ Yon
- . SAADA Léna

Carnet blanc

- . TARDIVON Alain et APPY Marjolaine
- . GOUCEM Mustapha et CHEBETI Hafidha
- . NÈGRE Paulin et TASSY Armelle
- . CALVIER Patrick et BEDET Sylvie
- . NOEL Laurent et DEL MASTRO Jessica
- . PERNOUD Gregory et TISSERAND Angélique
- . RICHARD Guillaume et OSTROVSKY Charlotte
- . ANDREOTTI Raphaël et AGOB Géraldine
- . MOUREN Michel et COLOMBI Patricia
- . LA GRECA Sébastien et MARRADI Laurie
- . FABRE Benjamin et PARUZEL Zofia
- . HAMDY Nabil et BOUKHENIFRA Sakina
- . IMPAGNATIELLO Rudy et PARIENTI Virginie
- . POULIN Arnaud et DUFOUR Nathalie

Ils nous ont quittés

- . CAMERLO Valérie
- . SOUCHON Paul
- . ANAMATEROS Solange SOUCHON
- . RALLIER Yvonne REGEREAU
- . CRUNCHANT Jacky
- . PERRIN Roger
- . BOCCARA Yolande ASSOUS
- . MUESS Philippe
- . VANDAELE Franck
- . VALENZA Gaëtan
- . BONETTO Mireille MARCELLI
- . CUGNOLI Amélie GRANDE
- . ARBAULT Jean
- . CORVEDDU Pierrine GILLY
- . PREY Roger
- . MUCCI Aimé
- . FLORENS Marie BOURRELI
- . FALUGI Guido
- . CHIOTTI Marguerite MARTINELLI
- . CARON Emile
- . ROYO Raymond
- . AYOUN Pierre
- . LABBOUZ Fortunée FERRER
- . MEDIONI Paul
- . CAYOL Jacqueline DAUMAS

Pour plus d'informations, contacter la Mairie "Service Elections" : tél : 04 42 73 21 12

Soirée Country

par Massalia Blue Star

**Vendredi
14 octobre**

À partir de 18h30
Salle André Malraux

Avec la participation exceptionnelle de :

★ **Nathalie Pelletier**

Chorégraphe, championne du Monde de Danse Country

★ **Marie Dazzler**

L'une des grandes voix de la Country en France,
en Europe et aux États-Unis

★ **Katia et JR**

Chorégraphes, qui animeront la soirée
avec les danseurs de Massalia Blue Star

★ **Stage de danse : 18h30 - 20h30 : 10€**

★ **Concert Marie Dazzler et Ball Country : 21h00 : 10€**

★ **Formule Stage de Danse et Bal : 20€**

Renseignements et réservations
au 06 03 53 37 05 et au
Dojo Bédoulen les lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 18h30 à 20h00

Pause Poétique et Artistique

**Avec Marc Lasserre,
artiste peintre et poète**

Après avoir parcouru tous les continents
de la Terre, Marc Lasserre partage par
l'écriture et la peinture ses émotions et
ses sentiments sur le Monde.

**Lecture de textes de poésie
Exposition de peintures**

**Vendredi
21 octobre
à 18h30**

Centre André Malraux

Entrée libre